

## HISTOIRE ET MÉMOIRES

### MODÈLE UTILISABLE POUR LA DISSERTATION ET L'ÉTUDE DE DOCUMENTS

Voici un modèle pour des sujets portant sur le thème :

#### **La Seconde Guerre mondiale : l'évolution des mémoires en France**

(par exemple : *L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.*)

Ce modèle "à tout faire" contient le fil conducteur d'une excellente dissertation, mais ses arguments et ses exemples sont exactement ceux que tu devras repérer et analyser si tu tombes sur une étude de documents (analyse de textes d'historiens, de discours politiques ou de témoignages).

#### **Introduction**

- **Accroche :** En 1987, l'historien Henry Rousso publie *Le Syndrome de Vichy*, un ouvrage qui démontre que la France n'a jamais totalement assimilé le traumatisme de l'Occupation.
- **Définitions des termes :**  
*L'historien* : Scientifique qui étudie le passé de manière objective à l'aide d'archives et d'une méthode critique.  
*Les mémoires* : Représentations subjectives, plurielles et affectives du passé entretenues par des groupes de personnes.
- **Problématique : Comment l'historien, par sa démarche scientifique, est-il passé d'un rôle de garant du récit national à celui d'arbitre des conflits mémoriels de la Seconde Guerre mondiale en France ?**
- **Annonce du plan :** Nous verrons d'abord le temps de l'oubli et du mythe résistancialiste (1945-1970), puis le réveil des mémoires et le rôle critique de l'historien (1970-1990), et enfin le temps de la mémoire apaisée mais judiciaire (depuis 1990).

#### **Développement**

##### **I. 1945-1970 : L'ère du "Résistancialisme" et l'historien en retrait**

*Si c'est une étude de doc : on aura par exemple un discours officiel (De Gaulle), un extrait de manuel scolaire de l'époque ou une commémoration (Panthéonisation de Jean Moulin en 1964).*

- **Argument 1 : La construction d'un mythe unificateur.** Au sortir de la guerre, la France a besoin de se reconstruire. Le général de Gaulle et le Parti Communiste Français (PCF) créent le mythe du **résistancialisme** : l'idée que la nation entière (à l'exception d'une poignée de traîtres) s'est révoltée contre l'occupant.
- **Argument 2 : Une mémoire sélective.** Les mémoires de la déportation raciale (la Shoah) ou de la collaboration d'État (Vichy) sont passées sous silence. Les Juifs de France sont intégrés dans la catégorie globale des "déportés politiques".

- **Le rôle de l'historien** : À cette époque, le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale se concentre principalement sur l'histoire de la Résistance. L'historien sert, souvent malgré lui, le récit politique officiel car l'accès aux archives de Vichy est verrouillé par l'État.

## II. 1970-1990 : Le réveil des mémoires et l'historien critique

*Si c'est une étude de doc : cherche des extraits de livres d'historiens (Paxton), des affiches de films (Le Chagrin et la Pitié) ou des témoignages de survivants (Simone Veil).*

- **Argument 1 : Le choc Paxtonien.** En 1973, l'historien américain **Robert Paxton** publie *La France de Vichy*. En utilisant les archives allemandes, il prouve que le régime de Pétain a devancé les demandes de l'occupant et a collaboré activement, notamment dans la déportation des Juifs. C'est la fin du mythe du "bouclier" (l'idée que Pétain aurait protégé les Français pendant que De Gaulle luttait).
- **Argument 2 : L'émergence de la mémoire de la Shoah.** Cette période est marquée par le réveil de la mémoire juive, porté par des figures comme Serge et Beate Klarsfeld (qui traquent les criminels nazis) et la diffusion du documentaire *Shoah* de Claude Lanzmann (1985).
- **Le rôle de l'historien** : L'historien devient un **briseur de mythes**. Il utilise sa méthode critique pour contester le roman national. Il éclaire l'opinion publique et force la société à regarder ses zones d'ombre en face.

## III. Depuis 1990 : La reconnaissance officielle, la justice et l'historien "expert"

*Si c'est une étude de doc : cherche des discours présidentiels (Chirac en 1995), des lois mémorielles (Loi Gayssot) ou des comptes-rendus de grands procès (Papon).*

- **Argument 1 : La reconnaissance de l'État.** En 1995, lors du discours du Vél' d'Hiv', le président **Jacques Chirac** reconnaît officiellement la responsabilité de la France et de l'État français (Vichy) dans la déportation des Juifs : « *La France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable.* »
- **Argument 2 : L'historien au tribunal.** Les années 1980-1990 sont le temps des grands procès pour crimes contre l'humanité (Klaus Barbie en 1987, Paul Touvier en 1994, Maurice Papon en 1997). Lors du procès Papon, des historiens (comme Jean-Pierre Azéma ou Robert Paxton) sont appelés à la barre des témoins pour expliquer le contexte historique aux jurés.
- **Le rôle de l'historien** : L'historien prend une posture d'**expert**. Cela pose des questions éthiques : la vérité historique peut-elle s'établir dans l'arène d'un tribunal ? De plus, face à la multiplication des lois mémorielles (comme la loi Gayssot en 1990 qui punit le négationnisme), les historiens défendent leur liberté de recherche face aux interventions de la mémoire et de la loi (ex: collectif *Liberté pour l'histoire*).

## Conclusion

- **Bilan :** L'évolution des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France montre un passage progressif du mythe unificateur à la confrontation douloureuse avec le passé. L'historien a joué un rôle de catalyseur dans cette transformation.
- **Ouverture :** Aujourd'hui, alors que les derniers témoins directs de cette période disparaissent, le défi majeur de l'historien est de faire passer l'histoire de la Seconde Guerre mondiale du statut de "**mémoire vivante**" à celui d'"**objet d'histoire**" froid et patrimonial, tout en veillant à ce que les mêmes tensions mémorielles ne se reproduisent pas sur d'autres sujets, comme la guerre d'Algérie.

## Comment utiliser le modèle ?

- **Si c'est une dissertation :** Tu rédiges entièrement ce plan en développant les exemples (dates, noms d'historiens, concepts comme *résistancialisme* ou *syndrome de Vichy*).
- **Si c'est une étude de doc :** Ton introduction et ta conclusion restent identiques. Dans ton développement, tu utilises les axes I, II ou III pour classer les documents. Par exemple, si le Doc 1 est le discours de Chirac en 1995 et le Doc 2 est un texte de Paxton, ta partie II analysera le Doc 2 et ta partie III analysera le Doc 1. Idem pour des documents comme : *discours officiels (De Gaulle)*, *les manuels scolaires de l'époque* ou *les commémorations (Panthéonisation de Jean Moulin en 1964)*.

En étude de doc, le piège absolu est la paraphrase ou la récitation de cours (le hors-sujet). Ici, la structure modèle te sert de **boîte à outils** pour décrypter les textes, cartes ou images du sujet.

**L'Introduction :** Tu dois y ajouter la **présentation critique des documents** (Nature, Auteur, Date, Source, Contexte). **Ta problématique doit impérativement lier la consigne officielle aux documents proposés.**

**Le Développement :** Ce sont les documents qui dictent le plan !

- Ne plaque pas le plan I, II, III par automatisme. Regarde tes documents. Souvent, ils s'opposent ou se complètent.
- **La méthode du "Va-et-vient" :** Chaque paragraphe de ton développement doit croiser la fiche modèle (tes connaissances) et le document.
- *Formule magique :* « Le document 1 montre que [Citation/Élément du doc]. Cela fait écho à [Élément de ta fiche modèle] qui s'explique par... »

Ce qui rapporte des points en étude de doc : la critique du document.

Demande-toi toujours : **Qui parle ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il passe sous silence ?** Par exemple si le texte est un manuel scolaire français des années 1950 : montre qu'il est en plein dans le mythe "résistancialiste" et qu'il occulte totalement Vichy ou la Shoah.